

## ***Conseil municipal du 31 aout 2017***

*Le maire ouvre la séance à 20h30*

*Sont présents : Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Juliette FAGHEL et Aurélie TIRMARCHE.*

*MM Vincent ANCELLIN, Albert DUVAL, Yannick HUMAIN, Pierre HUTTIN, Jacques HICTER, Jean- Jacques RICHARD, Christian AUBARD.*

*Sont absents : Mme Cécile MILLET et MM Nicolas HECQ (procuration à Mme Claudine BARDIAUX), Michel FUSIER-DELALANDE, Philippe HERMANT.*

*Secrétaire : Yannick HUMAIN.*

### **1. LE CONSEIL DECIDE :**

- De modifier l'ordre du jour.*
- D'approuver le procès-verbal du conseil du 23 juin 2017.*
- D'autoriser Mme le maire à signer les actes de vente pour la création du lotissement « les Mésanges ».*
- D'autoriser Mme le maire à signer la demande de prêt-relai avec la banque postale.*
- De valider des modifications budgétaires.*
- D'adopter la délimitation du domaine public autoroutier avec la SANEF.*
- D'admettre en non-valeur plusieurs créances au service des eaux.*

### **2. LE MAIRE INFORME LE CONSEIL :**

- De l'obtention du permis d'aménager du lotissement « les Mésanges ».*
- Du congé du locataire de l'appartement situé 5 rue de Picardie à partir du 7 octobre 2017.*
- Sur le contrôle des unités de comptage du service des eaux.*
- De la nécessité d'examiner les propositions de la SMACL afin de renouveler le contrat d'assurance et les options éventuelles.*

### **3. DIVERS :**

- Des habitants ont des problèmes pour évacuer les déchets verts. Avant de prendre une décision définitive, le conseil doit étudier le sujet.*
- Les haies le long du RD n° 68 allant à Saint-Quentin et devant la DECTRA commencent à empiéter sur la voirie. Un courrier sera envoyé aux services de la voirie départementale ainsi qu'à la DECTRA.*
- Un élu indique que les caniveaux de la commune ne sont pas entretenus ; les produits désherbants actuels ne peuvent plus être utilisés. Un devis sera demandé à la Communauté de Commune du Pays du Vermandois pour un balayage éventuel.*
- Les deux bouleaux du lotissement du Moulin de BERLEMONT seront abattus en fin d'année.*

- *Plusieurs faits de vandalismes, ont eu lieu sur la commune (coupure des liens des balles carrées de paille).*
  - *Tant que le projet « sécurisation et hydraulique rue de la Liberté » ne sera pas clos, le conseil municipal ne pourra pas prendre de décision pour la session de la parcelle communale au Moulin de BERLEMONT.*
  - *Pour la modification du cahier des charges du lotissement du Moulin de BERLEMONT, le dossier est en cours.*

*Mme le Maire lève la séance à 22 h 10.*